



Les retraité(e)s dans la rue le 26 mars pour :

- **Le maintien du pouvoir d'achat en 2024 ;**
- **La revalorisation de 10% des retraites ;**
- **Pas de retraite en-dessous du SMIC.**

LE POUVOIR D'ACHAT → UNE PRIORITÉ

La non indexation des retraites sur le coût de la vie entérine la perte du pouvoir d'achat. Les décisions gouvernementales d'affecter des revalorisations appliquées a posteriori de l'inflation provoquent également un manque à gagner pour l'ensemble des retraités.

Sur la période 2020 à février 2024, tous les retraités ont, sur la base de l'indice INSEE, perdu **autour de 2 mois de leur retraite.**

En tenant compte de l'évolution de l'inflation de chaque mois, et pour un niveau de retraite à 1600 € (Régime Général et AGIRC-ARRCO compris) **L'ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT EST DE :**



+ 63,5€ soit **+0,32%** en 2020

-305€ soit **-1,57%** en 2021

-1017€ soit **-5,4%** en 2022

-1466€ soit **-7,2%** en 2023

Les augmentations de 4,9% de l'AGIRC-ARRCO en novembre 2023 et de 5,3% de la part du Régime Général en janvier 2024 sont largement insuffisantes au regard des pertes cumulées.

Les retraités de la métallurgie sont, comme les autres, concernés par une baisse continue de leur retraite avec en parallèle une hausse vertigineuse du coût de la vie et un patronat du CAC 40 qui s'en met plein les poches.



LA RÉALITÉ DU COÛT DE LA VIE

Essence : + 5% en 2023, **+ 40%** depuis 2020

Produits alimentaires : 19% en 2023

Electricité : + 25% en 2023 et **+ 9%** en février 2024

Gaz : + 25,2% en 2023, **10% prévus** en juillet 2024

Mutuelle : + 10% en moyenne en 2024

Transport : + 8,6% en 2023

© Freepik

LES RETRAITÉS NE SONT PAS UNE VALEUR D'AJUSTEMENT

Bruno Lemaire vise les retraités pour contribuer aux 10 milliards d'économie dans le budget de l'état. En réduisant le niveau de retraites actuelles et futures, en augmentant la CSG, en bloquant toutes augmentations pour 2024 et les années suivantes.

Mais aussi en asséchant les ressources de la Sécurité sociale, en doublant les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, en transférant les compétences de la Sécu aux mutuelles et complémentaires santé ce qui se traduit par de nouvelles augmentations des tarifs.

C'est scandaleux ! Beaucoup trop de retraités renoncent à une mutuelle et de fait à l'accès aux soins. Alors que l'inflation est amplifiée par le niveau des profits, pas celui des salaires et des retraites.

Selon le FMI, en Europe 45% de la hausse des prix sont liés au développement des marges des entreprises, en particulier des grands groupes.

LES ENTREPRISE DU CAC 40 ONT VERSÉS: + 97 milliards pour 2023 soit + 21 % en 1 an et +40% en 2 ans !

Exonérations sociales et fiscales pour 2024 : 83 milliards et 110 milliards, soit près de 200 milliards attribués aux entreprises au nom du maintien de leur compétitivité et dividendes.

LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS

La politique de bas salaires, la multiplication de contrats précaires, l'intérim et le chômage impactent le niveau des retraites. Aujourd'hui, 50% des retraités ont une retraite inférieure au SMIC et 21% des retraité(e)s perçoivent une retraite inférieure à 1000€ mensuel, **dont 74% sont des femmes.**

Tout augmente sauf nos retraites : cela suffit !

C EST 10% QU'IL NOUS FAUT TOUT DE SUITE :

- Cela représente annuellement 15 Milliards d'euros pour la CNAV et 8 milliards d'euros pour l'AGIRC-ARRCO, à comparer aux 83 milliards d'exonération de cotisations sociales pour 2024.

UN RATTRAPAGE POUR LES PETITES RETRAITES AVEC :

- Un objectif de n'avoir plus de retraite en dessous du SMIC à court terme ;
- Pour 2024, la mise en place d'un minimum contributif (Mico) à 1400€.

REVENIR À DES AUGMENTATIONS EN DÉBUT D'ANNÉE :

- Sur la base d'une projection de l'inflation ou du salaire moyen avec une mise à niveau en fin d'année.



© Freepik

L'UFR-CGT appelle les retraités de la métallurgie à participer nombreux aux manifestations à l'appel de 9 organisations syndicales qui auront lieu partout en France le 26 mars 2024.

Pour défendre votre pouvoir d'achat, votre retraite, votre santé, vos besoins quotidiens :
Ne restez pas isolé : syndiquez-vous à la CGT !

[voir coordonnées ci-dessous](#)

UFR-CGT METALLURGIE Case 433 263, rue de Paris 93100 Montreuil cedex

01 55 82 85 94 ufr@ftm-cgt.fr